

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 14

Artikel: Nicolas de Flue
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
 "PUBLICITAS"
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
 six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 7 avril 1917 : Le parler populaire de Reims (V. F.). — Nicolas de Flue (Marc à Louis). — A propos du général de Weiss (L. Mogeon). — Remembrances d'autan (Mérine). — La carte de vin. — Kyrielles. — L'homme sauvage, feuilleton (Victor Tissot), *Fin.*

LE PARLER POPULAIRE DE REIMS

Un membre de l'Académie de Reims, M. Sauvinet, publia dans cette ville, en 1858, un petit glossaire intitulé : *Vocabulaire du bas langage rémois*. Il avait mis, écrit-il, vingt-cinq années à le composer. Pour le lire, il ne faut pas plus de vingt-cinq minutes. Mais, tout menu qu'il est, cet opuscule renferme bien des choses curieuses. On y voit, en particulier, que la langue populaire de Reims n'est pas sans ressemblance avec le parler vaudois.

De même que le riverain du Flon ou du Talent, le Rémois qui ne se pique pas de beau langage, dit : un homme *cossu*, pour : un homme riche ; un *puissant* homme, pour un homme corpulent ; *voyons* voir ; *tracer*, pour courir ; faire beaucoup de pas et de démarches ; la *définition*, pour la fin ; *ressembler son père*, pour ressembler à son père.

Il supprime fréquemment l'r : *fenète* (au lieu de fenêtre), *chambe* (chambre), *prope* (propre), *rente* (ventre).

Autres altérations dans la prononciation : *mécredi* (mercredi), *armanac* (almanach), *nune part* (nulle part), *ménuit* (minuit), *méllice* (mélisse), *millesse*, (mélisse), *cemetière* (cimetière), *gession* (gestion), *indigession* (indigestion), la *Normandie* (la Normandie). La plupart de ces façons d'articuler ne sont pas inconnues chez nous.

À Reims, on entend dire aussi : *influence*, pour affluence ; *imputation*, pour amputation ; des mouches *catholiques*, pour cantharides. Avoir de la *loquence* ne signifie pas : être éloquent, mais avoir une voix très forte, ce qui, pour beaucoup, est le signe de l'éloquence.

Comme dans le canton de Vaud, nombre de mots du vieux français sont demeurés en usage : *s'accoter* (s'appuyer), *annuy* (aujourd'hui), *araigne* (araignée), *aveinder* (aveindre), *chuchotter* (chuchoter) et autres de ces archaïsmes qu'à-dorait La Fontaine et qu'on retrouve dans ses œuvres. Le fabuliste séjournait à Reims à plus d'une reprise. Il en parle avec amour :

Il n'est cité que je préfère à Reims,
 C'est l'ornement et l'honneur de la France ;
 Car, sans compter l'ampoule et les bons vins,
 Charmants objets y sont en abondance.
 Par ce point-là, je n'entends, quant à moi,
 Tours ni portails, mais gentilles Galloises ;
 Ayant trouvé telle de nos Rémoises
 Friande assez pour la bouche d'un roi...

De ces belles filles, quand elles s'ajustent, se parent, se font aguichantes, on dit à Reims qu'elles *s'aguinchent*. Ont-elles moins d'attrait et les voit-on assister à un bal sans danser, elles ne font pas tapisserie, comme ailleurs ; elles font la *brouette*. Les flatter, c'est les *fafloter*. Portent-elles du linge proprement raccom-

modé, elles sont *alingées*. *Chameau* se dit des femmes de rien, de même que d'un gros nuage.

Le Rémois semble se moquer fort des bénets et des lourdauds ; du moins les appelle-t-il de bien des façons : *beutier*, *jacquendal*, *nahu*, *masloque*, *paour*, *paquant*, *pataboeuf*.

Ce sont là des formes dialectales des contrées limitrophes ; du dialecte bourguignon, lorrain, picard, wallon, car la Champagne n'a pas de patois particulier. Elles manquent à notre patois. Sauf erreur, les mots suivants lui font aussi défaut :

Asson, cime d'un arbre.
Bagnole, calhute.
Jacqueçon, petite jaquette, petit cotillon.
Maquetotte, paquet de boue.
Marou, rat ou chat.

Vantes ou *tantimolles*, crêpes (les merveilles vaudoises).

Tocane, mauvais vin.
Tingle, vin aigri.
Dagonne, couenne de lard.
Coriane, corvette, noisette.
Caca, ouf, (cocon en Valais).
Cayot, noix.
Déaltée, délivrance d'un embarras.

Brouillasser, mousiner, bruiner (chez nous : plœuvigner).

Un temps *mat*, lourd, doux.
Faire jointure, faire obéir.
Aberluder, éberluer, éblouir.
Abotir, regarder à la dérobée.
Délamponé, débraillé.

Taion, grand-père.
Rataion, bisâfeul.
Culot, charculot, cadet d'une nombreuse famille.

Charilton, enfant élevé à l'asile des pauvres, à la Charité.

Chiche-crotte, avare.
Carcaillouse, racaille.
Berluder, flâner.
Berludier, flâneur.

Auteur, autier, désœuvré.
 D'autres termes sont les mêmes, ou à peu près, que dans le patois vaudois. Ainsi :

Agis, les autres ou êtres de la maison.
Buée, lessive.

Util, outil.
Ramon, balai.

Marender, faire le repas du milieu du jour.
Clogne, quelongne, quenouille.

Casse, poêlon de cuivre pour boire.

Balosse, poire sauvage (chez-nous, *bélosse* est la prune sauvage).

Courgie, fouet. ●
Palette, pelle à feu.

Cabre, chèvre.
Freumi, fourmi.

Ordon, bande de vendangeurs.
Troche, touffe, pied d'herbe.

Trocher, pulluler.

Bouille, ampoule, cloche.

Azi, rôti brûlé sans être cuit (chez nous : présumé).

Bornette, petite ouverture, petite fenêtre.

Ioque, quelque chose.

Au mitan, au milieu.

Recordâ, instruire.

Dezou, dessous.

Entoumi, engourdi.

Sâ-tu ? sais-tu ?

Sâ-vous ? savez-vous ?

Arrêtons là cette énumération, et souhaitons aux Rémois de ne pas oublier tout à fait leur pittoresque langage. Mais qu'il leur soit donné avant tout de voir bientôt la fin de l'horrible guerre, de se répandre de nouveau par les vignes en joyeux ordons et d'avoir autre chose que de la *tocane* ou du *tinglé* à boire à la santé des jolies Galloises qui leur offriront les *tantimolles* de la paix.

V. F.

NICOLAS DE FLUE

Vo séde que stau dzor passâ lâi a z'u onna fita que l'âi ant de l'abbayi de Nicolas de Flue. L'âi èta courieu de démandâ à noutron régent cein que l'âtai po on corps et vaitce cein que m'a racontâ :

Clli Nicolas démorâve, à cein que paraît, ào fin fond dau canton d'Ontrevalde, ào maistet dâi bou. L'âtai dein on vefâdzo que n'avâi min de carriâe que la sinna. Et, po bin vo dere, n'âtai pas pire onna carriâe, ma on bocon de caragnon : dâi lan eintaislè z'on lè z'autro avoué dâi z'avan ; min de coussena, min de tsemenâ. Droumessâi su la terra, avoué la titâ su onna grôcha pierra et l'avâi onna fascena po sè couvri on bocon. Lo générat Waldemann que l'en avâi oû dèvesâ dein lè papâ, l'âtai vegnâi tot esprest du pè Zurique po guegnâi son lhî, por cein qu'ein voliâve fere à fere dâi tot parâ po sè sordâ. Clli Nicolas l'âtai on grant'homme, avoué onna pucheta barba quemet cliaque de mon oncellio Fréderi. N'âtai pas vetu à la derrâire mouda. Mettaï dâi tsausse dèso et pu per dessu onna grôcha vetire quemet on manti et min de bounet. L'allâve à pi dëtsau, per frâ quemet per tsaud. Quand le qu'on lo vayâi on pouâve pas sè gravâ de dere : Respect.

Et que s'accordâve avoué tote lè dzein que lo cougnessant à tsavon. Pas moin de dhî mousse que l'avâi z'u : l'è vo dere que s'accordâve mîmameint avoué sa fenna. L'âi avâi rein qu'avoué sa balla-mère que l'avâi z'u onna nièze. L'è du cein que l'avâi fotu lo camp dein clli boû, iô lè renâ sè baillant la bouna nè et iô medzive prin.

Dein clli vîhio teimps, lè z'affère n'allâvant pas tant fè dein noutron pâi. Ein avâi que sè tsecagnâvant, quemet lè démocrate et lè ristou dâi z'autro iâdzo. L'avant convoquâ onna tenablia pè Chetantse ma fasant reinque de la mourgâ. Waldemann, lo générat, que lâi èta vegnâi, l'âtai on tot crâno po tserti lè rogne. Mâ lè z'autro l'êtant quemet elliau croûto tsin que dzappant mè que sant gros. L'affère voliâve mau veri. On s'insurtâve, on sè dèlavâve, on sè fasâi lo pôueing dèso lo nâ, et prau su qu'on allâve trêre le coulî quand vaitce lo Nicolas de Flue, que savâi tot cein que sè passâve pè lo Follie d'Avi, que l'eintre dedein et que lau dit dinse :

— N'ète pas onna vergogne que vo pouéssi vo tsecagnâi dinse, vo que vo z'ite ti précaut dau pâi. Faudrâi vo couistâ ti bin adrâi, bâogro de crapaud que vo z'ite. Diabe l'enlèvâi pi dâi corps dinse que peinsant rein quâ s'aneeu, n'a pas bâire on boîn verro éinseimbllo quemet dâi z'ami que sè recriant. Vo, lè petit, na pas adâ

guegnî de l'autre côté dâi baragne de noutron paï et dessuvî lè dzein que lài sant, farâï-vo pas bin mî d'ltre po coumeinci dâi dzein de tsi no, de Cossalle, de Penâ, dau Man, de Tiully, mîmameint de Biman se faut, mî que vo sèyi dâi bon Vaudois, et pu dâi bon Fribordzâi, ào bin dâi z'autro canton... Et pu, vo, lè gros, Waldemann et lè z'autro précant, porquie voliâï-vo tot coumandâ et tot maîtrîyi avoué voultrè *pleins pouroirs* quemet vo lài dite. Sède-vo pas laissi io lè clli l'impôt fédéral que vo voudrâi bin refère tote lè z'anoâi, et voultron impôt su lo taba. L'è quemet voultrâ convein-chon dau Gotâ que lài foudrài ào diabillio. Et pu, na pas baillî voultrè pe balle bête, voultrè grôche z'armâille, ài z'étrandzî, gardâ lè por vo. Vo n'ein ài pas trau : gardâ voultrè modze tsi vo et medzî voultron bûro vo mîmo.

Et quand ti cliau que l'êtant que l'oïessant tote cliau boune parole, lè get lau plîorâvant et quand l'ant oïu oncora Nicolas que lau disâi : « Gardâ voultrè modze tsi vo et medzî voultron bûro vo mîmo », n'ant pas mî pu lau teni, l'ant refè la paix et l'ant sounâ tote lè clliottse. La demeindze d'aprî, ti lè menistre l'ant fê on prîdzo su clli refrain : « Gardâ voultrè modze tsi vo et medzî voultron bûro vo mîmo. » Et tote lè dzein l'ant brâma : « Vive Nicolas de Flue ! Respet por lî ! »

MARC A LOUIS.

A PROPOS DU GÉNÉRAL DE WEISS

L'AUTRE jour j'ai rencontré mon excellent ami Charles Jaton des Monts de Pully, l'éditeur d'un almanach qui ne manque pas de charme et dont nous refeuilletons volontiers la collection. Il paraît — d'après ce qu'il m'a dit — que mes articles du *Conteur* au sujet de la révolution vaudoise contiennent une grave erreur. J'ai parlé du « belliqueux » de Weiss tandis qu'il fallait dire le « pacifique » de Weiss. Humilié, je suis retourné aux sources, parce qu'il est toujours préférable de tenir compte d'une objection et même de reconnaître qu'on s'est trompé. Vous devinez que je n'en ferai rien ! Que voulez-vous ! l'homme est ainsi fait que lorsque sa cervelle lui prépare une opinion, il veille sur celle-ci comme sur son être le plus cher et ne la lâche plus d'une semelle à moins que ce ne soit là son bon plaisir. Vous avez commis une gaffe ! Mais il y a mille moyens de démontrer que c'est une merveille.

Donc le général François-Rodolphe de Weiss fut un pacifique. Nous savions déjà qu'il faisait des vers, occupation peu révolutionnaire à moins que ce soient des lambes ou des Blasphèmes. Sauf erreur, le militaire auquel les Bernois confieront la mission de... disons, pour rester dans la *Stimmung*, d'amadouer les Vaudois, avait écrit une chanson dont le motto équivalait à cette formule volontiers baillivale : « Où peut-on être mieux qu'ici ». F.-R. de Weiss était-il un pince-sans-rire ? Nous ne le pensons pas. Nous croyons plutôt qu'il était foncièrement gai et prêt à se fendre en quatre pour ne faire nulle peine, même légère, à personne. Quand on est doué d'un pareil tempérament, il y a beaucoup de chance pour être taxé d'homme sans principes par une meute de mécontents qui sont pour la manière forte. Et alors on essaie de sortir de son naturel. C'est peut-être l'accident qui est arrivé au brave de Weiss. Car enfin, de deux choses l'une, ou l'histoire est une blague ou c'est un fait. Oui ou non, avais-je le droit de dire le « belliqueux » de Weiss plutôt que le « pacifique » de Weiss ? Je ferai tout d'abord remarquer à mon ami Jaton qu'il y a une différence sensible entre « belliqueux » et « sanguinaire ». Oh ! si j'avais prétendu que ce sympathique noble Bernois fut en réalité un homme sans cœur, un soldat sans scrupules, et un amateur de combats à l'épée, c'eût été plus que de l'exagération, mais mon dessein n'était pas si

noir. Je faisais simplement allusion à une circonstance connue. Quand Berne vit que décidément les vaudois faisaient mine de ne plus vouloir se contenter des proclamations où on les adjurait en termes émus de rester fidèles à un gouvernement paternel qui avait construit de belles routes et avait offert à ses « sujets » une vie relativement facile ; quand Berne, dis-je, vit cela, il choisit l'un des siens pour faire entendre sa voix et ramener les égarés à la raison. Si vraiment de Weiss avait été un pacifique, est-ce qu'il aurait accepté une mission qu'il devait savoir toute militaire et non idyllique ? En tout cas les apparences furent contre lui. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire les termes de la mise en demeure qu'il adressa de son quartier-général aux timides révolutionnaires :

« .. Vous répondrez sur vos têtes envers le souverain et envers ce peuple que vous dirigez si dangereusement, écrit-il le 17 janvier 1798 au Comité de Réunion, de toute part que vous pourriez prendre à cette entreprise (projet de s'emparer du château de Lausanne) et de toutes suites funestes qu'elle entraînerait probablement... »

Il est vrai que de Weiss « invite très amicalement » le Comité à ne le juger que sur « ses principes connus » et à se rappeler même « la bienveillance marquante de l'autorité externe » (la France) dont les Vaudois recherchent l'appui.

Louis Cassat répond au nom du Comité :

« Notre étonnement, M. le général, à la lecture de votre lettre, n'a pu être égalé que par notre indignation. Des menaces seront-elles donc toujours la réponse qu'obtiendront des réclamations aussi justes que modérées... Et c'est vous, M. le général, qui, du haut de votre donjon de Lucens, donnerez le signal du carnage et allumerez les flambeaux de la guerre civile ! »

Sous l'impression de cet échange de propos, nous avons en somme symbolisé l'esprit « belliqueux » — ne serait-ce pas un euphémisme — des Bernois en la personne de leur général qui, nous en convenons, eût préféré qu'on lui laissât la paix. Mais un militaire s'expose à de fâcheuses contradictions quand, après avoir courtisé les Muses, il ne connaît plus que le service de Mars.

Que le lecteur nous pardonne ce débat byzantin. On peut être admirateur de Ferdinand de Rovréa et de ses Mémoires et vivre dans la persuasion que le régime bernois ne fut à tout prendre pas si mauvais qu'on a voulu le dire, que les événements de 1798 ont fauché des illusions et non seulement apporté aux Vaudois leur indépendance ; mais que le général de Weiss ait été pacifique ou belliqueux, c'est maintenant le cadet de nos soucis. Voilà plus d'un siècle qu'il est parti du château de Lucens, et sans rancune, puisqu'il a eu chez nous, à Lausanne même, des descendants de joyeuse humeur.

L. MOGEON.

REMEMBRANCES D'ANTAN

Bois de réglisse

Les souvenirs d'enfan-an-ce
Ne s'effa-cent jamais.

UN des plaisirs les plus vifs des gamins de la seconde moitié du XIX^e siècle était de machouiller du *bois de réglisse*, soit *bois doux*. Ça ne coûtait pas cher ; pour cinq centimes, pour *cinque*, on pouvait s'en passer largement l'envie.

L'arbre-sauvage qui produit ce bois sucré croît dans l'Europe méridionale, mais on en trouve aussi chez nous : nous en connaissons des exemplaires dans des jardins d'Arrisoules au district d'Yverdon et à Correvon au district de Moudon.

Mon ami Eugène qui est professeur de botanique, l'appelle *glycrrhysa glabra*, les apothicaïres le dénomment *radix lequiritiae* et nous autres gamins nous disions tout simplement : *bois de réglisse*, de *rogalisse* ou encore de *régalisse*... parce qu'on s'en régalaît.

Comme les cure-dents, ça ne se mange pas, ça se suce, ça se mordille, ça se machouille, tant est si bien qu'au bout d'un certain temps, ce bois sucré mordillâ, machouillé, tout en laissant dans la bouche une saveur sucrée des plus agréable, prend la forme d'un pinceau. Et ce pinceau nous le pourléchions avec componction. Quand nous étions rassasié de savourer, nous mettions le bois en poche, avec nos *nîus*, à moins que nous ne le prétions, pour un moment, à un ami, car on avait toujours des amis quand on était l'heureux propriétaire d'un morceau de bois doux et l'on ne craignait pas la tuberculose par contagion, en ce heureux temps.

Les enfants d'Arrisoules et de Correvon mâchent le bois de réglisse à l'état frais et l'estiment d'autant meilleur qu'il ne leur coûte rien.

L'on sait que le jus de réglisse (le *Bärereck* de nos chers et fidèles Confédérés) n'est qu'une décoction concentrée de bois de réglisse.

On pouvait jadis s'offrir pour la modique somme de un centime pièce, des petits bâtonnets de jus.

Et ce jus de réglisse
Faisait vraiment nos délices.

Mais je constate avec effroi, que comme M. Jourdain faisait de la prose, je fais un distique sans m'en apercevoir. C'est un avertissement pour moi qu'il est temps de mettre un point final à ma longue prose et vous-m'excuserez, mon esprit, je veux dire mon jugement, a fait comme le reste, il a sensiblement baissé avec l'âge. Encore le temps de vous dire que si j'ai un moment lucide, je vous commettrai une nouvelle épître sur : *l'eau de jus* et je signe :

MÉRINE.

LA CARTA DE VIN.

Velâlé-Voingnô, mars 1917.

A ces monsus d'âô *Conteu Vaudois*.

L'ai ya adi dâo plisi à liaïne lè z'histoires in-patot que vo no racontâdé toté lè senannés din voultron papaf, et surtôt ciauque dé Mane à Louis.

Ora, deçando passa, in dévezin d'âô carté que l'ai ya et ciaice que foudrài, Marc à Louis n'a pas aôbliâ ciauque d'âô vin ! Et bin ! p'zô su que n'ara jamé peinsa d'âtre asse vito atiuta, kâ ye vo z'involu inque, por ve la montrâ, et à Marc assebin, onna carta dé vin qua noutré z'autorità dè Velâlé-Voingnô, vignâ, d'établi por la mettre in route ào mai d'avril que vint, et que fâ que Izacon, du lôu taipi, tant qu'âô menistre, mîmameint lou sindique, ue porrant baire ào cabaret dé courouna, que dou déci per dzo, sauf la demeindze que l'ara, draa à dôz yadzo traï déci, kâ soudra bin que passéiant lâtin, tandu que lâf fénâ saran in train dé barjaquâ in bêvein lou thê, ôbin lou café à l'âdie,... cein suerô !

Ora, n'allâ pâ dere que lâ mè que vo z'è tot cein raonta, on mè farâ passa por on redzippet A vô revaïre, a on autre yadzo !

Djân Bliesson.

La *carta de vin* à laquelle fait allusion notâ correspondant et dont il a bien voulu nous envoier un exemplaire, porte, comme entête, « l'écusson vaudois, à gauche, et, à droite, les mots :

Carte de vin blanc pour une personne.
Nom (ici le nom du titulaire).

Au-dessous, deux coupons de trois décilitres chacun, pour le dimanche ; puis six autres coupons de deux décilitres chacun, pour les six autres jours de la semaine.

Bien des personnes, sans doute, en auront reçu dimanche un exemplaire.

C'était le 1^{er} avril.

KYRIELLES

V

Pour mettre un terme à la série des kyrielles car il faut une fin à tout, on voici quelques-unes